



SNUipp Val d'Oise Info

Bulletin mensuel du **Syndicat National Unitaire** des instituteurs, professeurs des écoles et p.e.g.c. section du Val d'Oise
Maison des Syndicats 95014 CERGY CEDEX
1210SO7630 ISSN 1252-9915 Dir de pub. J-P Maurice
Prix de vente au numéro : 0,5 euro Imprimé par nos soins
Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp Val d'Oise.
Conformément à la loi du 6.01.1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au
SNUipp Val d'Oise 26 rue Francis Combe 95014 CERGY CEDEX

Déposé de tirage **Eragny PPDC**



Déposé le 20 janvier 2017

Bonne année 2017 ! Ensemble poursuivons les actions pour construire l'avenir !

Paix, liberté, réussite, solidarité, travail, santé, égalité, fraternité, justice sociale, bonheur.

Avec vous, nous continuerons à lutter pour que ces mots ne soient **pas seulement de simples vœux mais bien des réalités dans une société** où l'individualisme et le repli sur soi pourraient être tentants, où la violence barbare, inacceptable, est parfois utilisée, où la misère continue de se répandre, où la confiance est souvent ébranlée...

Nous, enseignants avons bien compris l'immense rôle qui nous est imparti, car **quel meilleur rempart que l'éducation** contre la pauvreté, intellectuelle et sociale, contre toutes les formes d'idéologie populiste, de rejet de l'autre...

Cette année encore, et afin de rendre notre mission possible, ensemble, nous lutterons pour l'amélioration de nos conditions de travail, pour la baisse des effectifs dans nos classes, pour le

déploiement des maîtres supplémentaires, des RASED, de la formation, **nous lutterons pour que notre école soit plus égalitaire et permette la réussite de tous nos élèves, pour que ces enfants soient en capacité d'appréhender la complexité du monde qui nous entoure et deviennent les citoyens de demain.**

Ensemble nous poursuivons toutes les actions engagées en 2016 : fin des APC, ISAE pour tous et toutes

Ensemble, nous poursuivons notre combat pour une société plus juste et fraternelle, une société de progrès social et de solidarité.

Très bonne année à toutes et à tous !

*Véronique Houttemane
Secrétaire départementale
du SNUipp-FSU Val d'Oise*

Affiche 2017

du SNUipp-FSU 95
à l'intérieur !

CALENDRIER :

Vendredi 20/01: Stage ASH
Vendredi 27/01: RIS Segpa
Jeu 02 /02 : GT CAPD
Jeu 23/02 : GT CTSD
Mardi 28/02 : CTSD Carte scolaire

Sommaire

Edito p 1
Carte scolaire p 2
Fin des APC p 3
Bulletin adhésion p 4

APC | L'action commence à payer. Renforçons-la !

Enquête de participation : <http://findesapc.snuipp.fr/>

SNUipp FSU - Val d'Oise
26 rue F. Combe - 95000 Cergy
Tél : 01 30 32 21 88 -
Fax : 01 30 32 39 12
courriel : snu95@snuipp.fr
site : <http://95.snuipp.fr>

Carte scolaire : dotation pour la rentrée 2017

Le ministère a présenté fin décembre la répartition académique des 4311 postes supplémentaires programmés dans les écoles pour la rentrée 2015. Sur les 550 postes alloués à l'Académie de Versailles, 185 postes seront affectés au Val d'Oise. Une dotation toujours insuffisante au regard des besoins de notre département.

Evolutions des effectifs dans le 95				
	2015 - 2016	Constat 2016	Prévisions 2017	Evolution 16/17 – 15/16
préélémentaire	56344	56223	56624	401
élémentaire	86546	88201	89081	880
Enseignement spécialisé	772	794	804	10
Total	143662	145218	146509	1291

550 postes sont alloués à l'Académie de Versailles qui accueillera 2397 élèves supplémentaires à la rentrée prochaine. Dans le Val d'Oise, comme depuis plusieurs années, la hausse démographique continue et ce sont 1291 élèves qui sont attendus sur notre département !

185 postes pour le 95

Les dotations des 2 dernières années ajoutées à celle pour la prochaine rentrée sont notables.

Le P/E dans notre département, au regard d'indicateurs sociaux alarmants est sensiblement plus élevé que la moyenne académique.

Toutefois les dotations positives successives ne compensent toujours pas le nombre de postes supprimés massivement lors du précédent quinquennat.

Si la volonté affichée par la DASEN d'abonder les postes de maîtres supplémentaires, de TPS, les postes de remplaçants, la situation vécue dans les classes reste extrêmement tendue. Les conditions d'exercice et d'apprentissage restent très difficiles.

Indicateurs sociaux : le Val d'Oise toujours en difficulté !

Le Val d'Oise est le département le plus fragile au plan social. Les indicateurs sociaux doivent être pris en compte dans la dotation académique. Il est plus qu'urgent d'accompagner la hausse démographique et d'améliorer le taux d'encadrement sur notre département.

	% d'élèves de 6ème issus de PCS* défavorisés	Taux de chômage 2ème trimestre 2015	personnes couvertes par au moins une prestation légale au 31/12/2015 (%)	Allocataires du RSA au 31/12/2015 (%)
Yvelines		7,3	47,9	2,22
Essonne		7,7	50,1	2,83
Hauts-de-Seine		7,9	46,0	2,6
Val d'Oise		10,1	53,4	3,6
Ile de France		8,8	48,7	3,6

Dotation dans les départements de l'académie :

DEP	DEMOGRAPHIE	MISE EN ŒUVRE POLITIQUES MINISTERIELLES	PROJET ACADEMIQUE "VERSAILLES 2020"	Total
78	-10	50	36	76
91	54	41	69	164
92	-2	75	22	95
95	51	54	80	185
ACAD	91	222	207	520

+30 postes au titre de mesures diverses (conseillers de prévention, postes adaptés)

Evolution du P/E (nombre de postes pour 100 élèves) :

DEP	P/E 2013	P/E 2014	P/E 2015	P/E 2016	P/E prévisionnel 2017 (*)
78	5,01	5,03	5,03	5,09	5,15
91	4,95	5,00	5,01	5,06	5,13
92	4,93	4,94	4,95	5,00	5,06
95	5,08	5,06	5,08	5,18	5,26
ACAD	4,99	5,01	5,02	5,08	5,15

Dans le 95, les travaux de carte scolaire auront lieu les 23 et 28 février 2017.

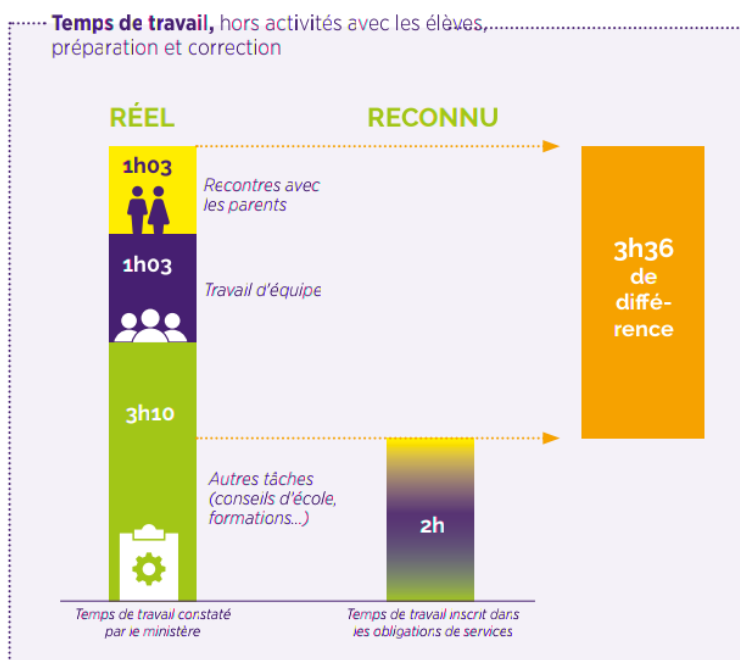
N'oubliez pas de remplir l'enquête sur votre **espace école** (lien envoyé sur la boîte mail de l'école) ou directement en ligne sur notre site : <http://95.snuipp.fr/>



FIN DES APC

Lancée à la rentrée, la campagne pour « Gagner ensemble la fin des APC » comptabilisait dès novembre plus de 37 000 engagements. Fort de cette première victoire exprimée par la profession, le SNUipp s'est adressé à la ministre pour l'informer de l'appel national à ne plus mettre en œuvre les APC et pour demander l'ouverture de discussions.

Le 30 novembre, le SNUipp-FSU était reçu au ministère pour rappeler l'objectif de sa campagne sur les APC, à savoir la redéfinition du temps de travail dans l'objectif de sa réduction. Il s'est fait le porte-parole des enseignants des écoles qui, dans cette action, disent leurs questionnements autour de l'efficacité des APC mais aussi combien leur travail s'est intensifié. Des enseignants qui expriment la nécessité que soit reconnu un ensemble de tâches invisibles qui concourent pourtant, pour chacune d'elles, à la réussite de tous les élèves.



Le ministère a admis que la question du temps non reconnu est une préoccupation forte et dit vouloir avancer sur ce dossier et organise une nouvelle rencontre, ouverte aux autres organisations syndicales le 15 décembre.

Le syndicat a insisté pour que, durant cette période de dialogue, le ministère ne donne pas de directives aux DASEN pour sanctionner ou exercer des pressions sur les personnels engagés dans l'action d'arrêt des APC.

Le 15 décembre, le ministère a présenté la synthèse de l'enquête rendant compte des pratiques enseignantes. Reposant sur seulement 314 retours d'écoles (0.6% du nombre total d'écoles), cette enquête traduit principalement **l'incapacité de l'institution à connaître ce que sont**

réellement les pratiques enseignantes et conforte le SNUipp dans son analyse du peu de pertinence pédagogique accordée par nos collègues aux APC.

Le SNUipp a défendu la nécessité de reconnaître le travail dit « invisible » mené par les équipes. Il a demandé qu'une partie de celui-ci, comme le travail en équipe, le lien avec les partenaires et particulièrement les familles, la mise en œuvre de projets répondant aux besoins etc... soit imputée sur le temps des APC.

Pour le SNUipp, il s'agit maintenant de pousser les feux en utilisant les données très riches issues des plus de 10 000 remontées de son enquête APC recueillies en novembre. Dans l'attente de la prochaine réunion au ministère, Le SNUipp lui a transmis une synthèse des milliers de retours obtenus.

Continuons à nous compter : donnez-nous les chiffres de participation de votre école :

En ligne :

<http://findesapc.snuipp.fr/>

Par mail :

snu95@snuipp.fr

Par téléphone :

01 30 32 21 88



BULLETIN D'ADHESION 2016 / 2017

SNUipp FSU Val d'Oise

ADHESION 2016 / 2017

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Mobile :

Email :

Etablissement :

Date et signature :

Le SNUipp pourra utiliser les renseignements ci-dessus pour m'adresser les publications éditées par l'organisation syndicale.
Je demande au Syndicat National Unitaire des Instituteurs, Professeurs des écoles et PEGC du Val d'Oise de me communiquer les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNUipp Val d'Oise.

La cotisation syndicale ouvrira droit à un crédit d'impôt égal à 66 % du montant de la cotisation sur l'impôt sur les revenus 2017.

Le montant de ma cotisation est : Je paye avec 1 ou 4 chèques à l'ordre de SNUipp Val d'Oise
..... Je choisis le prélèvement en fois (remplir le formulaire ci-dessous et joindre un RIB). Indiquer le nombre de prélèvements mensuels souhaités (10 max d'octobre à juillet). J'accepte que les prélèvements soient reconduits chaque année jusqu'à avis contraire de ma part.

	Instit	PE	H CL
1	0	0	143,50
2	0	0	162,40
3	0	114,00	174,30
4	0	120,00	186,20
5	0	127,00	201,50
6	113,00	135,00	214,90
7	116,00	143,50	227,00
8	121,80	154,00	0
9	127,90	165,50	0
10	136,00	177,50	0
11	149,40	190,00	0

A AJOUTER	en euros
IMF spécialisés	4,20
CPC	7,50
CPD	11,30
Direction 2 à 4 classes	4,40
Direction 5 à 9 classes	8,30
Direction 10 classes et +	11,00
Direction SEGPA	14,00
Direction EREA	33,00

AUTRES COTISATIONS	
M1	35,00
AE, AVS, EVS	50,00
Retraités	94,00
PES	50,00
Mi-temps	78,50
Autres temps partiels: au	prorata
T1	80

TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER :		MANDAT PRELEVEMENT SEPA (Paiement récurrent)	Identifiant SNUipp FSU Val d'Oise SEPA (ICS)
Nom :		En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le SNUipp FSU Val d'Oise à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNUipp FSU Val d'Oise. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.	FR42ZZZ405975
Prénom :			ORGANISME CREANCIER : SNUipp FSU Val d'Oise Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95000 CERGY
Adresse :			
C P :	Ville :		
RUM (Réservé au SNUipp) :		<input type="text"/>	
Code établissement :		Guichet	Etablissement teneur du compte (à compléter SVP) :
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Numéro de compte :		Clé :	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	Signé à : Le : Signature :
Code BIC :		<input type="text"/>	

Trop cher ! Non ! 66 % de la cotisation est déductible des impôts, et vous pouvez fractionner votre paiement en 10 mensualités.
Bulletin d'adhésion à retourner au SNUipp FSU Val d'Oise
Maison des syndicats 26 rue Francis Combe 95000 CERGY